

Date de révision 24-janv.-2024

Numéro de révision 10

# SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

**Description du produit:** DFS70 Well **Cat No. :** 14-5673-10

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Utilisations déconseillées Toutes les autres utilisations

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Phadia AB

Rapsgatan 7P P.O. Box 6460 751 37 UPPSALA

Sweden

+46 18 16 50 00

Adresse e-mail safetydatasheet.idd@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC France +(33)-975181407

CHEMTREC Belgique (Bruxelles) +(32)-28083237 CHEMTREC Suisse (Zurich) +(41)- 435082011

## **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

#### **Dangers physiques**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Dangers pour la santé

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### **Dangers pour l'environnement**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

## 2.2. Éléments d'étiquetage

DFS70 Well Page 1/9

Date de révision 24-janv.-2024

Aucun(e)

#### 2.3. Autres dangers

Sans objet Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Antigéne de différentes sources	N/A		<1	-

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Contact oculaire** Voie d'exposition peu probable.

Contact cutané Aucun danger nécessitant des mesures de premier secours spécifiques.

**Ingestion** Voie d'exposition peu probable.

**Inhalation** Voie d'exposition peu probable.

Protection individuelle du personnel Pas de précautions spéciales requises.

de premiers secours

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

DFS70 Well Page 2/9

DFS70 Well Date de révision 24-janv.-2024

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucune information disponible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

#### Produits dangereux résultant de la combustion

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune information disponible.

## Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de précautions spéciales requises.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éliminer conformément aux réglementations locales.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à des températures comprises entre 2 et 8°C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les instructions d'utilisation.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

DFS70 Well Page 3 / 9

Date de révision 24-janv.-2024

#### Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

#### Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

#### Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL) / Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures techniques

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

#### Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection des mains Gants de protection.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les	-	EN 374	(exigence minimale)
recommandations				
	du fabricant			

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale. **Protection respiratoire** 

À grande échelle / utilisation

Aucun équipement de protection spécifique exigé

d'urgence Type de filtre recommandé :

À petite échelle / utilisation en

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. laboratoire

Demi-masque recommandée: -

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**DFS70 Well** Page 4/9

DFS70 Well Date de révision 24-janv.-2024

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Solide

**Aspect** 

Odeur Aucun(e) Seuil olfactif Aucun(e)

Point/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint de ramollissementAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucune donnée disponible

Inflammabilité (Liquide) Sans objet Solide

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Point d'éclair Aucune donnée disponible Méthode - Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

**pH** Sans objet

Viscosité Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité / Densité Aucune donnée disponible

**Densité apparente** Sans objet

**Densité de vapeur** Sans objet (Air = 1.0)

Caractéristiques des particules Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Taux d'évaporation Sans objet

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse Réactions dangereuses**Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e).

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

DFS70 Well Page 5/9

**DFS70 Well** 

Date de révision 24-janv.-2024

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Aucune donnée disponible. Cutané(e) Aucune donnée disponible. Inhalation Aucune donnée disponible.

b) corrosion cutanée/irritation

cutanée;

Aucune donnée disponible.

c) lésions oculaires graves/irritation Aucune donnée disponible. oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Respiratoire Aucune donnée disponible. Peau Aucune donnée disponible.

e) mutagénicité sur les cellules

germinales;

Aucune donnée disponible.

f) cancérogénicité; Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible.

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible.

organes cibles - exposition

unique;

i) toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée;

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible. j) danger par aspiration;

Symptômes / effets,

aigus et différés Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit peut contenir des traces de perturbateurs endocriniens <0,1% (w/w).

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

**DFS70 Well** Page 6/9

DFS70 Well Date de révision 24-janv.-2024

Effets d'écotoxicité Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**Aucune information disponible.

<u>12.5. Résultats des évaluations PBT</u> Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante,

<u>et vPvB</u> bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance

considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit peut contenir des traces de perturbateurs endocriniens <0,1% (w/w).

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques Aucun effet connu.

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Aucun effet connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

Le code européen des déchets

**Autres informations** 

18 01 07 produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

IMDG/IMO Non réglementé

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage

ADR Non réglementé

<u>14.1. Numéro ONU</u>

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage

DFS70 Well Page 7 / 9

Date de révision 24-janv.-2024

IATA Non réglementé

14.1. Numéro ONU
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales requises.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non applicable, les produits emballés.

<u>l'OMI</u>

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux X = liste

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

Réglementations nationales

.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation/ un rapport chimique de la sécurité (CSA/CSR) n'est pas nécessaire.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Légende

CAS - Chemical Abstracts Service

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

DFS70 Well Page 8/9

**DFS70 Well** Date de révision 24-janv.-2024

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

EC50 - Concentration efficace 50%

LD50 - Dose létale à 50%

**Transport Association** 

par les navires

(Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des

marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë **BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC) COV (composés organiques volatils)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Date de révision 24-janv.-2024

Sommaire de la révision Sections de la FDS mises à jour, 7.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

## RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

## Fin de la Fiche de données de sécurité

**DFS70 Well** Page 9/9